



République du SENEGAL

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU

--- * * * ---

Direction des Infrastructures Hydrauliques

Gestion de l'Eau

Date : le 10 août 2021

Bulletin hydrologique décadaire

La présente note porte sur la situation hydrologique décadaire du Lac de Guiers, tenant compte des recommandations du plan de gestion du Lac et du programme de gestion de la retenue de Diama arrêté lors des Comité Permanent de l'Eau (CPE).

Ce bulletin renseigne sur la situation hydrologique de la retenue de Diama, des fluctuations de niveau à la station de Richard-Toll Quai, de Richard-Toll coté Fleuve (Taouey), de Richard-Toll coté Guiers (Taouey) et de Ngnith (Lac de Guiers).

✓ **DIAMA :**

A la station de Diama durant cette décade (du 1^{er} au 10 août 2021) le plan d'eau a fluctué entre un maximum de **2,23 m IGN** et un minimum de **2,21 m IGN**, les lâchers ont fluctué entre un maximum de **449 m³/s** et un minimum de **100 m³/s**, soit un volume de **242 millions de m³**.

Rappel des recommandations de la 129^{ème} CPE sur la gestion de l'ouvrage de Diama :

- Maintenir le niveau de la retenue de Diama à la cote au moins 2,10 m IGN tant que la cote moyenne mobile du fleuve Sénégal sur 05 jours sera inférieure à 2,92 m à l'échelle de Bakel (14,08 m IGN) ;
- Dès que la cote moyenne mobile du fleuve Sénégal sur 05 jours aura atteint 2,92 m à l'échelle de Bakel (14,08 m IGN), abaisser progressivement le niveau de la retenue de Diama de façon à atteindre 1,50 m IGN, si nécessaire, quand la cote moyenne mobile du fleuve Sénégal sur 05 jours sera à 4,10 m à l'échelle de Bakel (15,26 m IGN) ;

- Maintenir le niveau de la retenue de Diama à 1,50 m IGN pendant toute la période de crue.

✓ **RICHARD-TOLL :**

Du 1^{er} au 10 août 2021, les cotes ont fluctué entre un maximum de **2,35 m IGN** et un minimum de **2,26 m IGN** pour **Richard-Toll Quai**, un maximum de **2,32** et un minimum de **2,21 m IGN** pour **Richard-Toll Fleuve** et entre un maximum de **2,31** et un minimum de **2,20 m IGN** pour **Richard-Toll Guiers**.

La gestion des vannes de Richard-Toll :

| | |
|------------------------------------|-----------------------|
| Du 1 ^{er} au 10 août 2021 | 08/08 vannes ouvertes |
|------------------------------------|-----------------------|

✓ **NGNITH :**

La retenue Guiers est la source d’approvisionnement de la SDE, des agro business, des pêcheurs et du bétail. Mais aussi des populations riveraines du Lac, c’est pourquoi sa gestion doit être optimale de façon à satisfaire tous les usagers. Le suivi de la retenue du point de vue quantitatif dépend en grande partie de la gestion des vannes de Richard-Toll et de Ngnith.

En rappel, les cotes de gestion du Lac de Guiers sont comprises entre 1.5m et 2.5m. L’évolution des hauteurs d’eau à la station de Ngnith (station de référence), de cette décade, montre une cote maximale de **2,10 m IGN** et une cote minimale de **2,01 m IGN**, correspondant à des volumes du bassin lacustres respectivement de **622** et **595 millions de m³**.

Au niveau du Bas-Ferlo, des ouvertures alternées d’une vanne de l’ouvrage de KMS est adoptée afin de répondre au besoin minimal des producteurs de cette zone.

La gestion des vannes de Keur Momar Sarr (Merinaghen et Guéou) :

| | |
|-------------------------------|--|
| Du 1 ^{er} au 10 août | 07/08 vannes fermées à l’ouvrage de Keur Momar Sarr et 03/03 vannes fermées à l’ouvrage de Guéou |
|-------------------------------|--|